10 MARS 2016 – C'est au terme d'un audit qualité de 2 jours réalisé fin 2015 par des experts indépendants spécialistes des clusters, que l'ECEI (European Cluster Excellence Initiative) vient de décerner le Label Gold au pôle de compétitivité Alsace BioValley. Soutenue par la Commission Européenne, l'ECEI évalue les clusters européens pour mesurer leur niveau de performance et afficher ainsi l'excellence de ces clusters.

Cette distinction signe donc la reconnaissance de la qualité de ses pratiques, de ses services, de son organisation, ainsi que de sa forte dimension internationale parmi les écosystèmes innovants. Seuls 15 pôles de compétitivité français sur 69 ont obtenu à ce jour ce Label Gold.

Cet audit qualité, réalisé intégralement en anglais, passe au crible 31 indicateurs dans les domaines de la gouvernance, du financement, de la stratégie, de l'activité, de la structure et l'animation de l'écosystème, ainsi que des résultats. Les experts-auditeurs ont particulièrement souligné les points forts suivants :

- l'intégration dans l'écosystème de la santé,

- les services dédiés,

- le suivi des activités, des membres et des évènements,

- la visibilité et renommée au niveau local, national et international.

Sur l'ensemble de l'évaluation, Alsace BioValley a obtenu l'excellente note de 89 points sur

100.

Séverine Sigrist, Présidente d'Alsace BioValley, se félicite de ce résultat :
«*L'obtention de ce Label Gold constitue un jalon-clé à la veille de l'évaluation de la performance de notre pôle par l'Etat. Cette distinction nous positionne de fait comme un pôle Santé de référence. Un postulat qui conforte l'ambition d'Alsace BioValley d'être une pierre angulaire sur l'échiquier de l'innovation Santé en France et au-delà de nos frontières. »*

Didier Frommweiler, Directeur Général d'Alsace BioValley, complète le propos : «*Ce Label Gold signe la reconnaissance de la performance du pôle Alsace BioValley à l'échelon européen. Il contribuera ainsi à amplifier les collaborations européennes et internationales, et à renforcer notre attractivité.»*

Le Label Gold est valable jusqu'au 31 décembre 2017, date à laquelle le Pôle sera audité à nouveau.

C'est en 2010 que la Commission Européenne a lancé l'European Cluster Excellence Initiative (ECEI) pour classifier les différents clusters européens en termes d'envergure et de qualité. L'audit créé à cette fin a permis de classifier les clusters dans 3 catégories : Gold – Silver – Bronze. Alsace Biovalley, tout comme les 69 autres pôles français, était labellisé Bronze depuis 2012.